

25 mars 2009

Proposition du Conseil administratif du 25 mars 2009 en vue de l'ouverture d'un crédit budgétaire supplémentaire destiné à allouer une subvention extraordinaire de 230 000 francs pour soutenir le projet «U.ZN» dans le cadre des 20 ans de l'association L'Usine.

Mesdames et Messieurs les conseillers,

Préambule

Grâce au travail du collectif « Etat d'Urgences » et au soutien de la Ville de Genève, le projet de L'Usine a vu le jour en 1989. Cette institution culturelle fonctionne sur le principe de l'autogestion. Depuis 20 ans, une large palette de compétences culturelles et artistiques y cohabitent et y collaborent.

La réunion de différents acteurs culturels dans un seul bâtiment au sein d'une association faitière confère à ce lieu une dimension particulière et un rayonnement international.

Avec ses deux salles de concert, son restaurant, sa galerie d'art, son cinéma, son théâtre et ses ateliers, L'Usine tient une place essentielle dans l'offre culturelle genevoise. Elle fait le lien entre la culture dite institutionnelle et celle qualifiée d' « underground ». Depuis son ouverture, les activités développées à l'Usine ont attiré une très grande quantité de public, d'artistes et de visiteurs. Elles ont aussi permis à une multitude de créateurs et d'organiseurs d'acquérir de l'expérience et de pouvoir faire leur travail dans de bonnes conditions. L'Usine est citée, selon ses responsables, en deuxième position dans la liste des lieux culturels de la brochure d'une compagnie d'aviation à prix très accessibles disponible sur tous les vols à destination de Genève.

Les programmations des différents lieux publics sont reconnues pour leur qualité et ceci à des prix très avantageux. L'Usine est aisément comparable à la Reitschule à Berne, au Fri-Sion à Fribourg, à la Rote Fabrik à Zurich ou encore à la Kaserne à Bâle. Les festivals qui y sont organisés (Mapping, Electron) ont acquis une renommée qui dépasse largement les frontières de Genève et de la Suisse. La programmation de PTR et du KAB accueille des groupes internationaux dont certains sont devenus mythiques ; le Zoo s'est imposé en sept ans comme un lieu majeur de la musique électronique ; le Théâtre propose autant de créations que de spectacles invités

au futur prometteur. La galerie Forde joue un rôle de défricheur dans le domaine de l'art contemporain et enfin le Sputnik contribue largement à la vitalité de la scène cinématographique genevoise.

Depuis ses débuts, L'Usine est en étroite relation avec La Ville de Genève : le bâtiment, propriété de la municipalité, est prêté à l'association. Une convention de mise à disposition de locaux, qui a été reconduite pour un an par un avenant fin 2008, lie les deux parties prenantes, la Ville prenant en charge les travaux de mise aux normes et de maintenance. Des visites de sécurité sont organisées régulièrement. Plusieurs associations du collectif sont soutenues financièrement par la Ville. Enfin, la Ville a récemment répondu à des plaintes d'habitants par un processus de médiation entre L'Usine, le Bâtiment des Forces motrices et leur voisinage.

L'architecture du lieu répond à l'affectation originale du bâtiment (une usine de dégrossissage d'or), et a été pensée de façon à ce que les interactions entre l'extérieur et l'intérieur soient limitées au maximum. Un parti pris qui donne peut-être l'image d'un organisme renfermé sur lui-même, alors même que la localisation de L'Usine au centre ville, son intégration au sein du quartier et l'ouverture la plus large possible de ses activités faisaient pleinement partie du projet de départ.

L'anniversaire des vingt ans de L'Usine constitue donc l'occasion de réaffirmer la place du collectif au cœur de la ville. Cet événement offrira la possibilité de passer et de repasser la porte du lieu, de parcourir son histoire, de rencontrer les personnes qui ont vécu et vivent L'Usine encore aujourd'hui, vingt ans plus tard.

1 EXPOSE DES MOTIFS

1. Le contexte

L'Usine souffre d'un problème d'image : pour le voisinage et les publics qui n'en voient que l'extérieur, les environs du lieu peuvent paraître repoussants : insalubrité, discussions interminables sous les fenêtres, présence des dealers, éclairage insuffisant et insécurité sont les critiques le plus souvent émises. Autant de nuisances qui sont, dans l'inconscient populaire, imputées à l'Usine, et occultent toute l'activité culturelle qui se déroule en son sein, alors que la présence d'un théâtre, d'une galerie d'art, d'un cinéma et de salles de concert apportent vie, animation et culture au quartier et à la ville.

En novembre 2007, deux groupes d'habitants adressent deux pétitions à la Ville de Genève. L'une demande la fermeture de L'Usine à minuit, l'autre le déplacement de certaines de ses activités. Face à cette situation aux enjeux multiples, les Conseillers administratifs Pierre Maudet et Patrice Mugny réunissent immédiatement les péti-

tionnaires et les responsables de L'Usine et leur demandent de proposer ensemble des solutions à leurs problèmes dans la cadre d'une médiation.

C'est donc durant quatre mois que L'Usine et le BFM ont travaillé de concert avec leur voisinage. Les services municipaux (Voirie Ville propre, Unités d'action sociale communautaire de proximité, Service de l'aménagement urbain et de la mobilité, Délégation à la jeunesse, Service des bâtiments, Service administratif et technique, Service aux artistes et acteurs culturels, Service de la sécurité et de l'espace publics) ainsi que la Gendarmerie et la Task Force Drogue se sont fortement impliqués dans cette démarche en intervenant d'abord comme experts pour des questions de faisabilité, puis en participant activement à l'élaboration de solutions concrètes.

La médiation Usine – BFM et voisinage s'est achevée par la remise au Conseil administratif, en juin 2008, d'une liste de propositions visant à améliorer la situation dans le quartier.

La célébration des 20 ans de l'Usine interviendra en pleine mise en œuvre du « Plan d'actions Volontaires » (PAV), piloté par le Département de l'environnement urbain et de la sécurité et le Département de la culture, qui a pour but de mettre en œuvre ces propositions. Certaines actions ont pu être immédiatement réalisées, telles que l'augmentation des levées et des capacités des poubelles, l'amélioration du stockage et de la gestion des containers de L'Usine, le renforcement des patrouilles d'agents de sécurité municipaux. Juste avant les fêtes de fin d'année 2008, trois projecteurs provisoires ont été installés par le Service de l'aménagement urbain sur l'arrière de l'Usine côté Rhône et côté ruelle. Depuis février 2009, les six sources des luminaires suspendus sur la Place des Volontaires ont été remplacées par des sources plus puissantes par ce même service, en attendant la mise en place d'un système d'éclairage conforme au Plan lumière de la Ville. Les autres actions, dont certaines nécessitent une coordination technique complexe ainsi que la collaboration de nombreux acteurs et services, sont en cours d'étude ou de réalisation.

2. Le projet

Le Concept

« U.ZN. » a pour but de créer un espace transitoire avec un pied dans l'Usine et un autre dans la cité. Un collectif renommé d'architectes parisiens, *Exyzt*, proposera une structure éphémère qui recouvrira une partie de la façade de l'Usine et dont l'accès par le public se fera par une tour située sur l'arête entre le quai du Rhône et la Place des Volontaires.

Actif depuis 2003, *Exyzt* a réalisé des projets d'envergure dans plusieurs villes d'Europe. Berlin, Paris, Barcelone, Karosta (Slovaquie) ou encore Venise ont ouvert leurs portes à leurs constructions éphémères.

L'idée est que L'Usine dépasse ses murs grâce à un espace multiple et modulable propice aux interactions et ouvert à tous ceux qui désirent l'animer. Cette structure extérieure-intérieure proposera un lieu de rencontre entre plusieurs modes de vie et opinions divergentes.

L'anniversaire de L'Usine lui donne l'opportunité de mettre en valeur son savoir-faire transdisciplinaire et ses compétences créatives et organisationnelles: musique, théâtre, vidéo, expositions et ateliers se donneront à voir à la population genevoise. « U.ZN. » est l'occasion d'augmenter la visibilité du collectif sur la scène culturelle genevoise ainsi que de focaliser l'attention médiatique régionale et internationale sur Genève.

Plus profondément, « U.ZN. » questionne la place L'Usine sur la scène culturelle, son apport à la Cité, son mode de fonctionnement et ses interactions avec l'extérieur (autorités, voisinage, etc). Prendre possession de la place par une installation extérieure, proposer des activités artistiques de qualité contribuera certainement à diminuer le sentiment d'insécurité lié au lieu.

Enfin, le fait d'ouvrir pour la première fois L'Usine sur l'extérieur et de rendre ses activités visibles et accessibles pour tous marque une innovation importante dans l'histoire du bâtiment et constitue un pas de plus pour tenter de développer le dialogue avec le reste du quartier. Cette installation permettra plus d'ouverture en direction des habitants et contribuera à la création d'un lien social fort, favorisant l'échange, la réflexion et la création.

C'est bien d'un projet culturel de proximité qu'il s'agit. Un engagement fort de la Ville en sa faveur soulignera la volonté de soutenir les « aventuriers de la culture », les défricheurs de formes et d'expressions nouvelles et tous les talents qui permettent à notre ville de rayonner sur le plan culturel.

« U.ZN. » se déroulera du 28 août au 31 octobre 2009. La liste des projets formant la colonne vertébrale de la programmation de cet événement figure en Annexe 3 du présent document. Sont prévues, entre autres, les manifestations suivantes :

La Structure Exyzt

L'axe central constitué par l'arête quai du Rhône – place des volontaires est le noeud du projet. Les acteurs et visiteurs circulent dans la tour qui lui est accolée afin de pouvoir atteindre les modules. Fonctionnant comme des excroissances des espaces de compétences existants, ceux-ci seront animés par la multidisciplinarité propre à L'Usine. Outre les périodes d'activation, de pulsation et de désactivation qui seront des performances globales, les modules feront office de lieux d'expositions, de performances, de mini-concerts, d'ateliers et workshops. Un tel espace permettrait de mettre en place des collaborations entre artistes locaux et internationaux.

Exposition « L'Usine et moi »

A l'occasion de « Et des poussières, un anniversaire pas rond », premier anniversaire (fêté) d'« Etat d'Urgences », de L'Usine et de PTR, une exposition retraçait le

parcours des diverses associations, à travers des panneaux thématiques (L'Usine et le travail,...).

L'Usine sera cette fois abordée sous un autre angle, plus intime. L'exposition « Du dedans, du dehors, L'Usine et Vous : racontez-nous » se déploiera à travers différents parcours d'individus ayant fait une halte plus ou moins longue à L'Usine, sous la forme de témoignages, de photos et d'objets exposés en divers emplacements à l'intérieur et à l'extérieur du bâtiment.

Un questionnaire sera diffusé, aussi bien à des personnes qui ont, de près ou de loin, participé à la vie de L'Usine qu'à de « simples visiteurs ». L'ensemble des témoignages récoltés permettra de mettre en lumière, à travers un récit ludique et imagé, le lien précieux qui unit chacun au lieu et les traces que celui-ci a imprimé dans les esprits.

L'exposition se veut également participative, c'est pourquoi un mur des lamentations sera dressé, afin que chacun puisse laisser une trace, une impression, une marque de sympathie et pourquoi pas, une réelle lamentation. Disposées sur des socles et tout autour de ce mur, diverses maquettes seront installées. Un concours public sera lancé sur le thème : « redessinez-nous un quartier ». L'Usine au cœur d'un quartier utopique ; de la forêt vierge à une plage de sable fin et son port de plaisance, en passant par un village médiéval ou, qui sait, une fête foraine permanente ?

L'exposition sera annoncée par une fête d'ouverture et clôturée par un exceptionnel T dansant.

Les installations sonores de Fanny Garcier « *Fragments d'Usine* » viendront colorer les murs de l'Usine ainsi que les mots de Luc Portianucha.

Pour couronner le tout, des visites guidées seront organisées sous forme de tours initiatiques animés par les trois organisateurs de « L'Usine et ses amis » cabaret annuel mettant en scène les usiniens et usiniennes.

Les vingt ans du Spoutnik

Après des années de fonctionnement itinérant, le Spoutnik prend ses quartiers dans l'ancienne usine de dégrossissage d'or en 1989. Il tient donc à marquer ses deux décennies d'existence en ces lieux en liant étroitement sa programmation aux festivités prévues dans le reste du bâtiment.

Plusieurs pistes sont explorées pour marquer le coup en 2009, que ce soit dans le courant de l'année ou lors de la concentration d'activités relatives aux vingt ans de l'association Usine.

- Une carte blanche aux anciens programmeurs, qui seront amenés à proposer chacun un film ayant particulièrement marqué les vingt ans du cinéma ;
- L'organisation d'une projection de films réalisés par des cinéastes, amateurs ou non, sur les vingt ans de l'Usine ;
- Des projections de films accordés aux événements se déroulant dans d'autres parties du bâtiment (concerts, expos) ;
- Le retour du Spoutnik itinérant le temps de quelques films montrés dans les lieux encore existants qu'il a pu traverser dans les années 80 ;

- La projection de films réalisés par des personnes ayant eu vingt ans en 1989, ou ayant vingt ans en 2009.

Certaines projections demandant un effort de recherche ou des coûts un peu plus élevés que la moyenne (notamment pour des films plus anciens, en pellicule), il est donc prévu un budget supplémentaire qui viendra compléter la traditionnelle subvention allouée au cinéma.

Et au milieu rugit l'Usine

L'Usine n'existait pas encore lorsque « Etat d'Urgences » conviait le public à des fêtes sauvages, ici et là, dans la ville, lui donnant un premier rendez-vous pour le mener dans un lieu tenu secret. Un soir d'été, à Baby Plage, un étrange spectacle prenait place: le Théâtre des Krostons. Décor de carton pâte, costumes et accessoires de récupération pour un conte médiéval et interactif, drôle, absurde et décalé.

En 2009 est prévue « Entre Molière, Ionesco et Gogol, l'Usine et ses ennemis », farce urbaine sur la place de l'Usine au milieu de tous ses opposants: les grands, les petits, les bêtêtes, les vilains, les fourbes et les sans nez !

2 RECAPITULATIF

2.1 Budget prévisionnel et charge d'exploitation

La réalisation de ce projet n'entraîne pas de charge d'exploitation supplémentaire.

Au bénéfice de ces explications, nous vous invitons, Mesdames et Messieurs les Conseillers, à approuver le projet d'arrêté ci-après:

PROJET D'ARRÊTÉ

Le Conseil municipal, vu l'article 30, alinéa 1, lettre d), de la loi sur l'administration des communes du 13 avril 1984, sur proposition du Conseil administratif, arrête:

Article premier - Il est ouvert au Conseil administratif un crédit budgétaire supplémentaire de 230'000 francs destiné au soutien du projet « U.ZN » dans le cadre des 20 ans de l'Usine.

Art. 2. – L'octroi mentionné à l'article premier est conditionné à une participation du Canton de Genève pour le soutien du projet « U.ZN » pour un montant de 70'000 francs.

Art. 3. – La charge supplémentaire prévue à l'article premier sera couverte par des économies équivalentes de charge ou par de nouveaux produits dans le budget de fonctionnement 2009.

Art. 4. – La charge prévue à l'article premier sera imputée aux comptes budgétaires 2009, sur la nature comptable 365000, centre de coût 31060099, OTP S6100100209, Association l'Usine.

Annexes :

Annexe 1 Statuts de l'Association l'Usine

Annexe 2 Convention de mise à disposition de locaux entre la Ville de Genève et l'association l'Usine et avenant pour l'année 2009

Annexe 3 Présentation du projet « U.ZN »

Annexe 4 Budget prévisionnel du projet « U.ZN », état au 23 mars 2009

STATUTS DE L'ASSOCIATION « L'USINE »

Article 1: Nom, siège, durée

Sous le nom « L'USINE », il est constitué une association sans but lucratif, organisée corporativement conformément aux art. 60 et ss du Code civil suisse.

Son siège est à Genève, 4 place des Volontaires, et sa durée est illimitée.

Article 2 : Buts

L'association a pour but :

- d'encourager, de promouvoir et de développer la culture sous toutes ses formes, notamment dans les domaines du cinéma, du théâtre, de la musique électrique, de l'art plastique ainsi que toutes performances artistiques ou sociales s'y rapportant, en reprenant les fonctions, droits et obligations de l'association Etat d'Urgences en ce domaine;
- d'assurer dans ce but la gestion courante et la coordination des activités de ces membres dans le bâtiment de L'USINE;
- de fédérer les associations et personnes physiques membres de l'association et de les représenter à l'égard des autorités et des tiers.

Article 3: Membres

Sont membres de l'association, ou peuvent le devenir, les associations, groupements de personnes ou personnes individuelles qui développent, de manière permanente ou occasionnelle des activités culturelles, artistiques ou d'animation dans le bâtiment de L'USINE et/ou adhèrent aux buts de l'association, et qui ont payés leur cotisation annuelle. L'admission de nouveaux membres est de la compétence du Comité, sous réserve de recours à l'Assemblée Générale en cas de refus.

Article 4: Perte de la qualité de membre

La qualité de membre de l'association se perd:

- par démission notifiée au Comité pour la fin de l'exercice budgétaire en cours;
- par l'exclusion prononcée par le Comité en cas de non versement durable des cotisations, ou de mise en péril de la poursuite des buts de l'association;
- par la dissolution d'une association membre ou son entrée en liquidation.

Article 5: Ressources

Les ressources de l'association sont constituées par:

- les cotisations des membres, dont le montant est arrêté par l'Assemblée Générale et qui peut être différencié en fonction de la nature des activités déployées au sein de L'USINE;
- les recettes d'activités ou animations organisées par l'association elle-même;
- les dons, legs, subventions ou contributions volontaires dont l'association pourrait bénéficier.

Article 6: Organes

Les organes de l'association sont:

- le Comité de gestion
- l'Assemblée Générale
- l'organe de contrôle.

Article 7: Comité de gestion, engagement à l'égard des tiers

Le Comité de gestion est composé d'au moins 3 personnes ou responsables des associations membres, désignées par l'Assemblée générale ordinaire pour une durée d'une année, reconductible.

Il s'organise librement et prend toutes les dispositions nécessaires à la bonne gestion de l'association, à sa représentation auprès des tiers et à l'application des décisions de l'assemblée générale.

Les membres du comité de gestion ne peuvent engager valablement l'association que moyennant une signature collective à deux, préalablement validée par le Comité de gestion.

Article 8: assemblée générale ordinaire

L'Assemblée Générale ordinaire est convoquée par le Comité une fois par an, dans les 3 mois qui suivent la clôture des comptes.

Elle est convoquée par écrit, au moins 1 mois à l'avance si 1/5 des membres en fait la demande.

Elle a les compétences suivantes et prend ses décisions à la majorité simple, sauf disposition contraire ci-après:

- élection des permanents de l'association et désignation de l'organe de contrôle;
- approbation des comptes et du rapport de l'organe de contrôle;
- définition des objectifs généraux de l'association et du cadre général d'activité du Comité de gestion;
- décision sur les objets portés à l'ordre du jour à l'initiative du Comité ou sur demande des membres;

- modification des statuts à la majorité des 2/3 des membres; les propositions de modification doivent avoir été soumises au Comité de gestion au moins 30 jours avant une Assemblée générale;
- modification de l'ordre du jour en cas d'accord des «2/3 des membres présents.

Article 9: Assemblée Générale extraordinaire

Des assemblées générales extraordinaires peuvent être convoquées par le Comité de gestion chaque fois qu'il l'estime nécessaire, selon les mêmes modalités que l'Assemblée Générale ordinaire.

Une telle assemblée extraordinaire peut être convoquée dans un délai minimum de 7 jours.

Article 10: Organe de contrôle

La vérification des comptes de l'association est confiée à une fiduciaire, désignée par l'Assemblée générale sur proposition du Comité de gestion.

Article 11: Responsabilité

Les dettes de l'association ne sont garanties que par l'actif social, à l'exclusion de toute responsabilité des membres à titre personnel.

Article 12: Dissolution

La dissolution de l'association ne peut être prononcée par une Assemblée générale que si celle-ci a été spécialement convoquée dans ce but, et la décision doit réunir les voix des 3/4 des membres présents.

La liquidation est confiée au Comité de gestion.

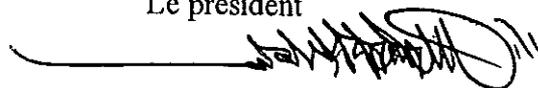
Un éventuel solde actif sera affecté à une des associations poursuivant des buts similaires.

Les présents statuts ont été adoptés en Assemblée constitutive le 19 mai 1998.

L'assemblée générale du 17 mars 2008 a nommé à l'unanimité **M. Malik Ramallo** comme président de l'association « L'Usine ». A été élu au poste de trésorier **M. Kim Seob Boninsegni** et **Mme Jennifer Kröpfli** au poste de secrétaire.

Genève, le 17 mars 2008

Le président



Convention de mise à disposition de locaux

entre

La Ville de Genève,

soit pour elle le Département des affaires culturelles,
19, route de Malagnou, case postale 9, 1211 Genève 17,

représentée par Monsieur Patrice Mugny, conseiller administratif

et

L'association L'Usine – association sans but lucratif (CC art. 60 et ss), constituée à Genève
le 19 mai 1998, Place des Volontaires 4 – 1205 Genève

représentée par Mesdames et Monsieur Emmanuelle Dorsaz, Luc Portianucha et Karin Strescher, conformément au procès-verbal de l'Assemblée générale de l'association en annexe.

Article premier. – La Ville de Genève (ci-après le prêteur) met à la disposition de L'Usine (ci-après le bénéficiaire) les locaux suivant :

- Les locaux sis au sous-sol, rez-de-chaussée, premier et deuxième étage de l'ancien bâtiment de l'Usine genevoise de dégrossissage d'or, place des Volontaires 4 et rue de la Coulouvrenière 11-13, à Genève, et précédemment attribués à la même association selon convention signée le 20 juillet 1998 et venant à échéance le 31 décembre 2003 .

Ce bâtiment est destiné à un usage conforme aux buts de l'association, tels qu'exprimés dans ses statuts adoptés le 19 mai 1998, soit à des activités socio-culturelles, culturelles et artistiques, à l'exclusion de toute autre activité.

Toute modification des plans d'affectation et tout changement d'activités doivent être soumis au prêteur et recevoir son autorisation écrite préalable. Les autorisations d'exploiter délivrées par le Département de l'aménagement, de l'équipement et du logement, en 1998 et en 2003, font foi et sont à respecter strictement, à l'exclusion de toute autre affectation des locaux.

Art. 2.- Cette mise à disposition a lieu à titre gracieux et constitue un prêt à usage, au sens des articles 305 et suivants du Code des obligations.

Art. 3.- La valeur locative des locaux remis en prêt est de 405'000.- frs par an, correspondant à une surface totale de 2'700 m2 environ.

Elle doit être portée dans les comptes du bénéficiaire astreint à l'obligation légale de tenir une comptabilité et correspond à une subvention en nature. Le rapport d'activités, le rapport des vérificateurs des comptes et les comptes annuels seront transmis au prêteur à la fin de chaque exercice, au plus tard le 30 avril de chaque année.

Art. 4.- Le bénéficiaire déclare bien connaître les locaux mis à disposition et ne pas en demander une description plus détaillée.

Il les reçoit en l'état et s'engage à ne pas en modifier la distribution, ni à en faire un usage autre que celui pour lequel ils sont prêtés.

Il peut mettre des locaux à disposition de ses membres et de tiers en vue de l'exercice d'une activité conforme aux buts de l'association. Il veillera notamment au maintien des activités des groupes subventionnés et/ou autofinancés. Le bénéficiaire s'engage à ne pas remettre en question leur présence au sein de l'Usine sans discussion préalable avec le prêteur.

Le bénéficiaire ne perçoit pas de loyer pour cette mise à disposition de locaux. Mais il peut demander une contribution pour participation aux frais de gestion du bâtiment ; celle-ci figurera de manière détaillée dans les comptes annuels. La liste de ces mises à disposition sera communiquée au prêteur.

Art. 5.- La présente mise à disposition a lieu pour une durée de 5 ans. Une année avant la fin de cette période, les deux parties se rencontreront afin d'en étudier la reconduction.

Demeurent réservés les cas de révocation anticipée pour justes motifs.

Art. 6. - L'entretien courant, la fourniture d'énergies (électricité, gaz), le chauffage et l'eau chaude, l'installation du téléphone et les communications sont à la charge du bénéficiaire. Cette clause entrera en vigueur dès le début de l'année 2005.

Le bénéficiaire veille particulièrement à modérer sa consommation d'énergies et à respecter l'environnement.

Une année avant l'échéance de cette convention, les parties procèdent ensemble à une évaluation des changements survenus dans la consommation d'énergies et des conséquences sur la gestion de l'Usine (y compris financières).

Si les énergies et le chauffage sont fournis par la Ville de Genève, le bénéficiaire peut être astreint au versement d'un acompte pour garantir le paiement des factures.

Art. 7. – Les frais de remise en état liés à une usure anormale ou à une détérioration des locaux mis à disposition seront à charge du bénéficiaire.

Les travaux d'entretien importants sont réalisés par le service des bâtiments de la Ville de Genève. Toute demande doit être adressée à ce service, avec copie au département des affaires culturelles pour information.

Les demandes de travaux de rénovation et/ou de transformation doivent être adressées par écrit au département des affaires culturelles, qui les examinera avec le département de l'aménagement, des constructions et de la voirie.

Art. 8. – Le bénéficiaire respecte les principes du développement durable dans ses activités et l'aménagement des locaux mis à disposition.

Il veille en particulier à faire usage de matériaux et énergies respectueux de l'environnement et/ou recourir aux procédures de recyclage existantes.

Art. 9. – Le prêteur n'assume aucune responsabilité pour les dommages de toute nature pouvant survenir à l'emprunteur dans les locaux prêtés. Sa responsabilité est limitée à celle du propriétaire de l'ouvrage (art. 58 CO).

Art. 10. – Le bénéficiaire doit aviser le prêteur, sans délai dès qu'il en a connaissance, de tout accident, dommage ou risque de dégradation touchant les locaux.

Il répond des conséquences pouvant résulter d'une omission de cet avis.

Le bénéficiaire garantit le libre accès à ses locaux moyennant un préavis de 3 jours pour les inspections techniques et les travaux commandés par le prêteur.

Demeurent réservés les cas d'urgence, où l'accès a lieu sans délai ni préavis.

Art. 11. – Le bénéficiaire a l'obligation de contracter les assurances couvrant son activité, ses biens et sa responsabilité civile dans les locaux remis en prêt.

Il est tenu de conclure une assurance bris de glace pour les vitrages et d'en remettre copie au prêteur.

Il supporte seul les conséquences d'une omission ou d'un défaut d'assurance, à la décharge complète du prêteur.

Il s'engage à respecter scrupuleusement les consignes et dispositifs de sécurité émanant de l'ensemble des services municipaux et cantonaux concernés, et des lois et directives fédérales.

Art. 12. – Le bénéficiaire s'engage à prendre toutes mesures utiles afin que l'exploitation du bâtiment ne provoque pas de nuisances insupportables ou inacceptables pour le voisinage. Il s'engage à relever et à garantir la Ville de toute réclamation qui lui serait faite de ce chef.

Art. 13. – Toute communication ou notification relative à la présente convention de prêt est réputée valablement faite aux adresses indiquées ci-dessus.

Est également valable toute communication ou notification qui atteint l'emprunteur à une autre adresse.

Art. 14. – Le présent contrat de prêt annule et remplace toute convention antérieure. Il est soumis au droit suisse et à la compétence exclusive des tribunaux ordinaires du Canton de Genève, le recours au Tribunal fédéral demeurant réservé.

Ainsi fait et signé à Genève, en deux exemplaires, le

07 JAN, 2004

Pour le bénéficiaire :

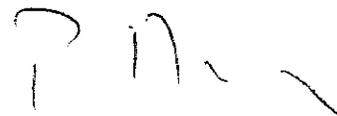
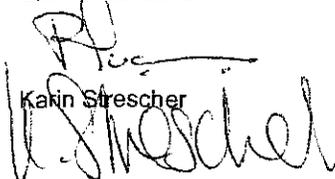
Pour la Ville de Genève :

Emmanuelle Dorsaz

Patrice Mugny
conseiller administratif

Luc Portianucha

Karin Strescher





VILLE DE
GENÈVE

Association L'Usine

Mesdames
Marcelle Braeger et Albane Schlechten
4, place des Volontaires
1204 Genève

Genève, le 15 octobre 2008

Convention de mise à disposition d'une partie des locaux du bâtiment 4, place des Volontaires en faveur de l'Association L'Usine

Mesdames,

Je vous informe que, lors de sa séance du 1^{er} octobre 2008, le Conseil administratif de la Ville de Genève a accepté de prolonger d'un an la convention de mise à disposition d'une partie des locaux signée le 17 décembre 2003 en faveur de l'Association L'Usine, ce à compter du 7 janvier 2009.

La présente lettre a valeur d'avenant à la convention précitée.

En vous souhaitant bonne réception de la présente, je vous prie de croire, Mesdames, à l'expression de mes sentiments les meilleurs.

Patrice Mugny

U. ZN

2009

U. ZN

L'Usine a 20 ans

1. Présentation:

L'Usine, fourmilière culturelle au centre-ville
Le projet

2. Contexte

L'Usine et le quartier
La place de l'Usine sur la scène culturelle
Compétences culturelles

3. Moyens:

Organisation

4. Exploitation :

La structure Exyzt
Exposition l'Usine et moi
Les vingt ans du Spoutnik
Et au milieu rugit l'Usine

5. Défis:

Enjeu symbolique
Retombées médiatiques

6. Contacts

7. Annexes :

Plans U.ZN

Budget prévisionnel

CD de présentation Exyzt

Logique tout à fait légitime lorsqu'on manipule des centaines de kilos d'or à longueur de journée.

Cependant, depuis que le bâtiment a été réaffecté en centre culturel, ce parti pris architectural tend à faire de nous un organisme qui peut, de l'extérieur, paraître renfermé sur lui-même et quelque peu introverti. La porte est parfois difficile à ouvrir pour certains. Cet anniversaire offrira la possibilité de passer et de repasser la porte de l'Usine, de parcourir son histoire, de rencontrer les personnes qui ont vécu et vivent l'Usine encore aujourd'hui, vingt ans plus tard, alors que sa place et la place de la culture autogérée à Genève se précarise.

Mais pour l'heure, adieu aux paroles pessimistes, bonjour à l'ambition, à la création et surtout, au partage.

Le projet

Ce projet « U.ZN. » a pour but de créer un espace transitoire éphémère avec un pied dans l'Usine et un autre dans la cité. Cela nous permettra de dépasser nos murs grâce à un espace multiple et modulable propice aux interactions et ouverte à tous ceux et celles désirant l'animer.

Une utopie pour permettre de dépasser le préjugé du "nous VS les autres".

Une façon de participer aussi à la vie du quartier, de lui apporter une plus-value. Il s'agit de l'une de nos pistes pour faire évoluer le préjugé qui soutient que l'Usine apporte plus des nuisances que de points positifs.

Nous vous proposons un projet ambitieux, réfléchi, offrant plusieurs niveaux de lecture et qui amènera une visibilité plus grande à la scène culturelle genevoise. En tant que lieu « alternatif », l'Usine donne la parole aux artistes d'aujourd'hui et de demain, et se doit d'offrir des prestations de qualité à la population, pour pouvoir continuer à exister et innover.

Le pilotage de ce projet nous donne l'occasion, une fois de plus, de prouver notre légitimité au sein des scènes culturelles suisse et internationale.

Un collectif renommé d'architectes parisiens, *Exyzt*, proposera une structure éphémère qui recouvrira une partie de la façade de l'Usine et dont l'accès par le public se fera par une tour située sur l'arête entre le quai du Rhône et la Place des Volontaires.

L'anniversaire se déroulera du 28 août au 31 octobre 2009.

2. Contexte:

L'Usine et le quartier

L'Usine souffre d'un gros problème d'image. En effet, pour certains des voisins et du public qui ne voient que l'extérieur, les environs peuvent leur sembler repoussants: insalubrité, discussions interminables sous les fenêtres, présence de dealers, éclairage insuffisant, insécurité sont des critiques souvent émises.

Ces aspects négatifs sont souvent imputés à l'Usine dans l'inconscient populaire.

Compétences culturelles

Aujourd'hui, l'Usine représente le fer de lance de la culture alternative genevoise. Les conditions d'accueil sont optimales, les programmations des différents lieux publics sont reconnues pour leur qualité et ceci à des prix défiants toute concurrence. Une place de choix est donnée à la culture « underground » d'aujourd'hui, qui deviendra la culture majoritaire de demain.

Au niveau suisse, nous tenons la dragée haute face à des lieux comme la Reitschule à Berne, le Fri-Son à Fribourg, la Rote Fabrik à Zürich ou encore la Kaserne à Bâle. Les festivals (Mapping, Electron) organisés ont acquis une renommée qui dépasse largement les frontières du Canton et de la Suisse.

La programmation de PTR et du KAB voit défiler semaines après semaines des groupes internationaux dont certains sont devenus mythiques; le Zoo s'est imposé en 7 ans comme une salle majeure dans la galaxie des lieux dédiés à la musique électronique; le Théâtre propose autant des créations que des spectacles invités au futur prometteur; la galerie Forde joue son rôle de défricheur dans le domaine de l'art contemporain et le Sputnik contribue largement à la vitalité de la scène cinématographique genevoise.

Toutes les compétences créatives et organisationnelles sont à disposition pour mener à bien ce projet.

3. Moyens:

Organisation

Conception, plans, aménagement, activation, désactivation: Collectif Exyzt

Chef de projet: André Joye

Guides suprêmes: Albane et Marcelle / Permanence de l'Usine

Architecte Genève: André Köenig

Programmatrice: Stéphanie Gautier

Conseiller technique vidéo et lumières: Lumens 8

4. Exploitation:

La Structure Exyzt

L'axe central constitué de l'arrêt quai du Rhône – place des volontaires est le noeud du projet. Les acteurs et visiteurs circulent dans la tour qui lui est accolée afin de pouvoir atteindre les modules. Fonctionnant comme des excroissances des espaces de compétences existants; ils seront animés par la même multi-disciplinarité propre à l'Usine. Outre les périodes d'activation, de pulsation et de désactivation qui seront des performances globales; les modules feront office de lieux d'expositions, de performances, de mini-concerts, d'ateliers et workshops. Un tel espace permettrait de mettre en place des collaborations entre artistes locaux et internationaux, permettant encore une fois de souligner la richesse de la scène culturelle genevoise et suisse et de l'enrichir en lui permettant cette expérience unique.

Conjointement à la célébration des vingt ans de l'Usine, le Sputnik sera amené à fêter son propre anniversaire : après ses années de fonctionnement itinérant, il prend ses quartiers dans l'ancienne usine de dégrossissage d'or en 1989. Le Sputnik actuel est né, et tient donc à marquer ses deux décennies d'existence en liant étroitement sa programmation aux festivités prévues dans le reste du bâtiment.

Plusieurs pistes sont explorées pour marquer le coup en 2009, que ce soit dans le courant de l'année ou lors de la concentration d'activités relatives aux vingt ans de l'association Usine.

- .. Une carte blanche aux anciens programmeurs, qui seront amenés à proposer chacun un film ayant particulièrement marqué les vingt ans du cinéma
- 0. L'organisation d'une projection de films réalisés par des cinéastes, amateurs ou non, sur les vingt ans de l'Usine
- .. Des projections de films accordés aux événements se déroulant dans d'autres parties du bâtiment (concerts, expos)
- .. Le retour du Sputnik itinérant le temps de quelques films montrés dans les lieux encore existants qu'il a pu traverser dans les années 80
- . La projection de films réalisés par des personnes ayant eu vingt ans en 1989, ou ayant vingt ans en 2009

Certaines projections demandant un certain effort de recherche ou des coûts un peu plus élevés que la moyenne (notamment pour des films plus anciens, en pellicule), il est prévu un budget supplémentaire qui viendra compléter la traditionnelle subvention allouée au cinéma.

Et au milieu rugit l'Usine

Clin d'œil

L'Usine n'existait pas encore et Etat d'Urgences conviait le public à des fêtes sauvages, ici et là, dans la Ville, lui donnant un premier rendez-vous pour le mener dans un lieu jusque là tenu secret. Un soir d'été, à Baby Plage, entre 2 concerts sauvages, un étrange spectacle prenait place: le Théâtre des Krostons. Décor de carton pâte, costumes et accessoires de récupération pour un conte médiéval et interactif. Drôle, absurde, décallé, un zeste d'humour noir pour soirée d'été.

Version 2009

Entre Molière, Ionesco et Gogol, l'Usine et ses ennemis.

Farce urbaine sur la place de l'Usine parmi tous ses opposants: les grands, les petits, les bébêtes, les vilains, les fourbes et les sans nez.

Mapping Festival

Sans-logis pour l'édition 2009, une collaboration entre les compétences audio-visuelles des

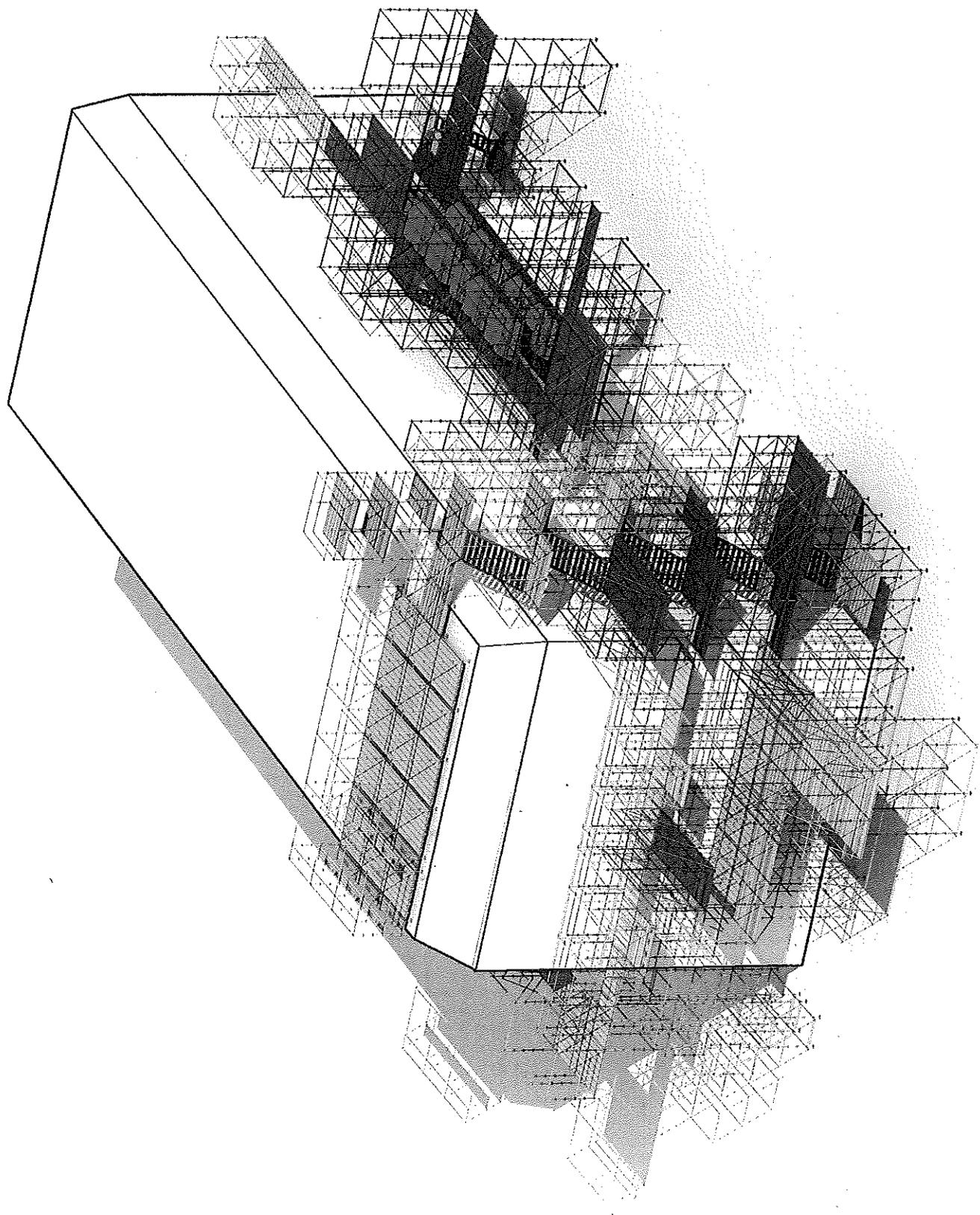
6. Contacts:

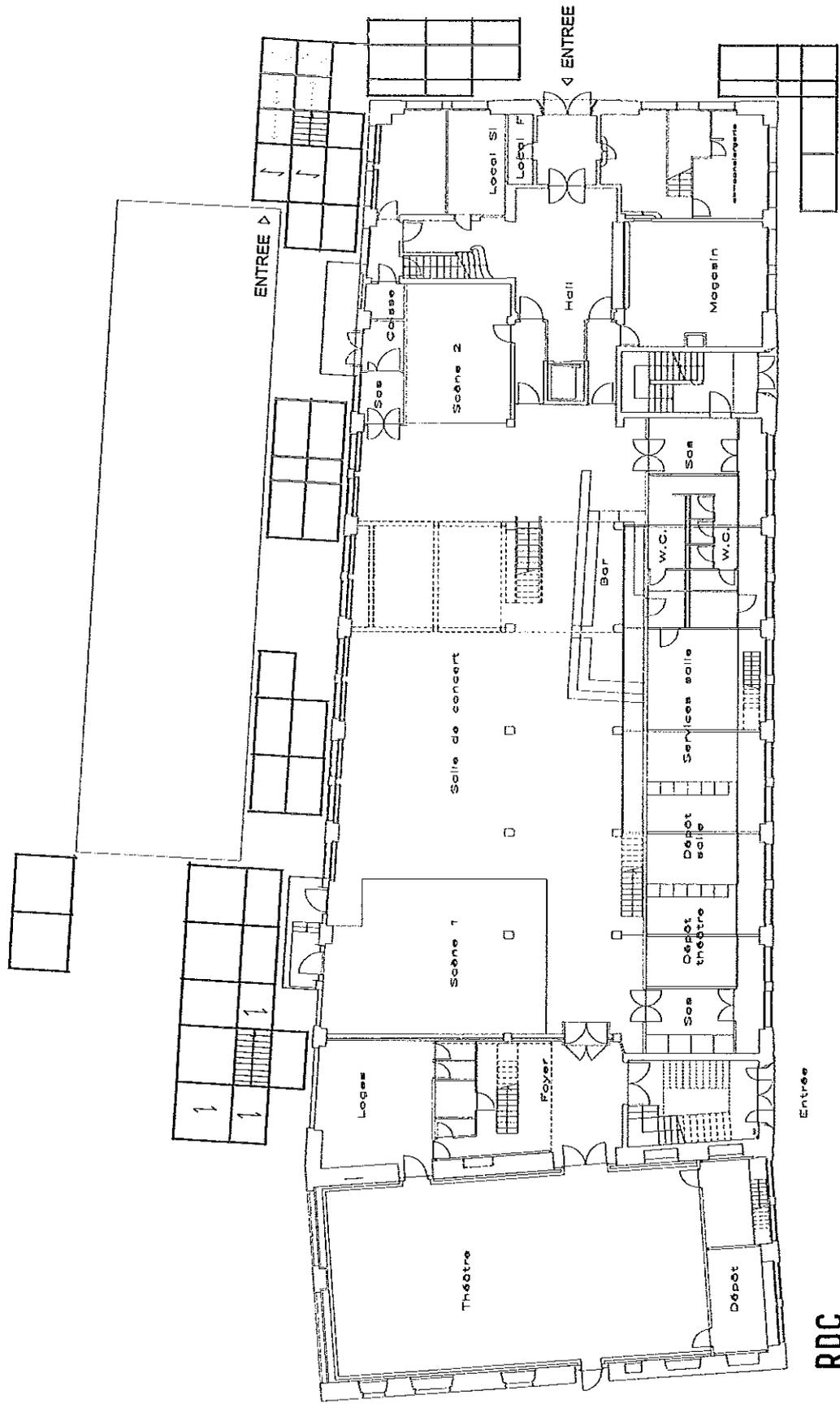
Permanence de l'Usine: www.usine.ch / 022 781 34 90 / usine@usine.ch

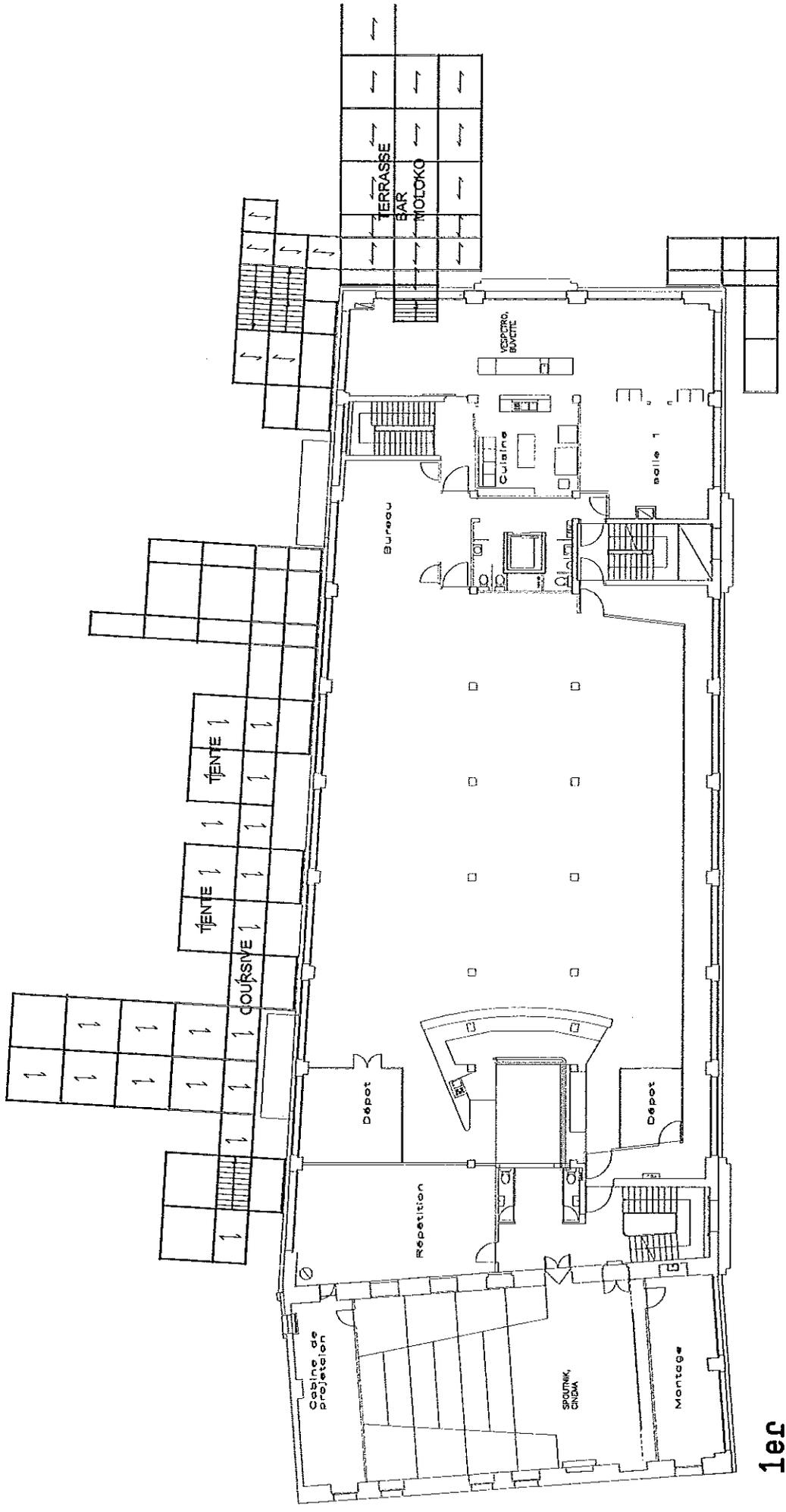
Exyzt: www.exyzt.org / pier@exyzt.org / frz@exyzt.org

André Joye: andre@lezoo.ch / 078 811 37 94

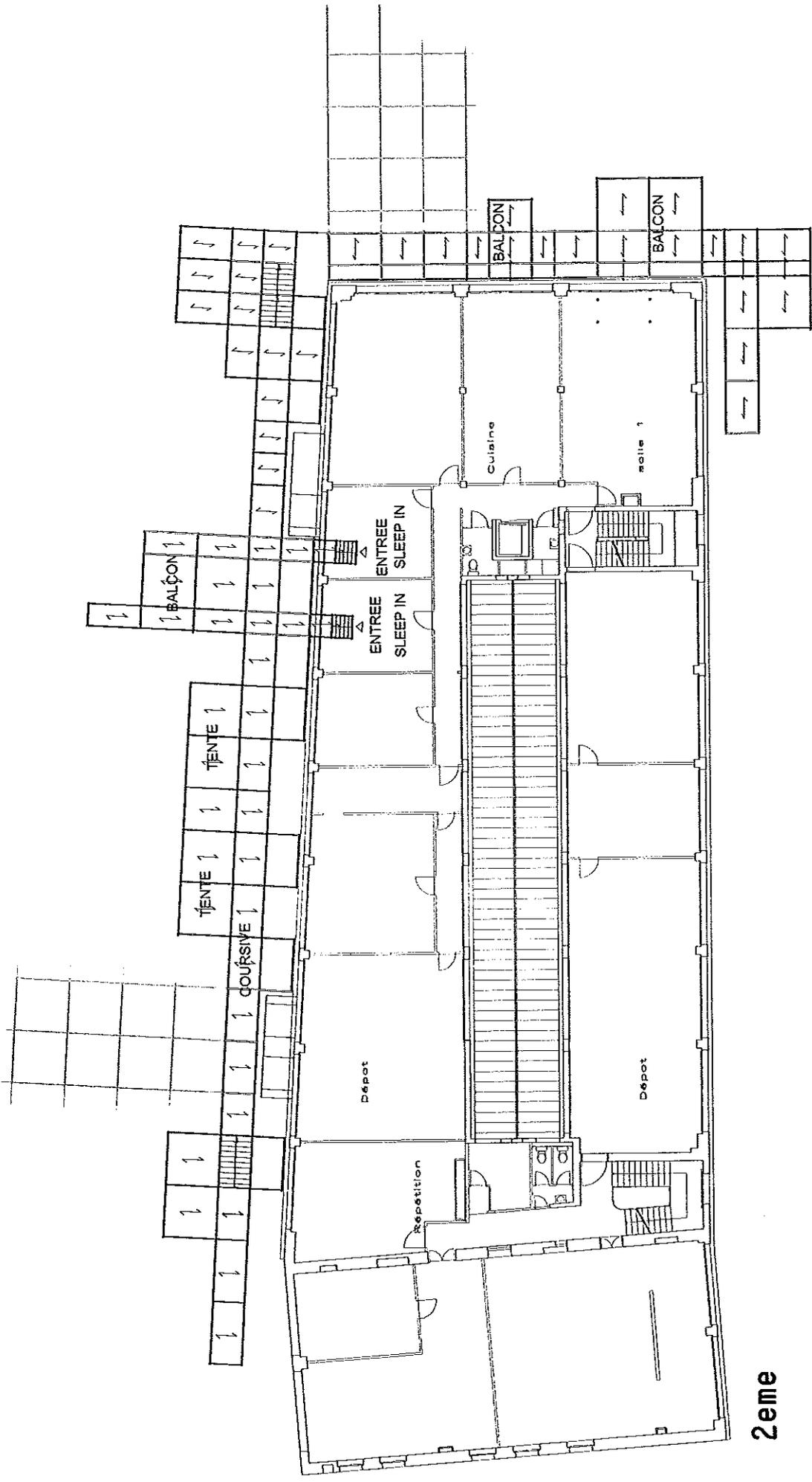
Stéphanie Gautier: stef@lezoo.ch / 0033 6 2389 25 65



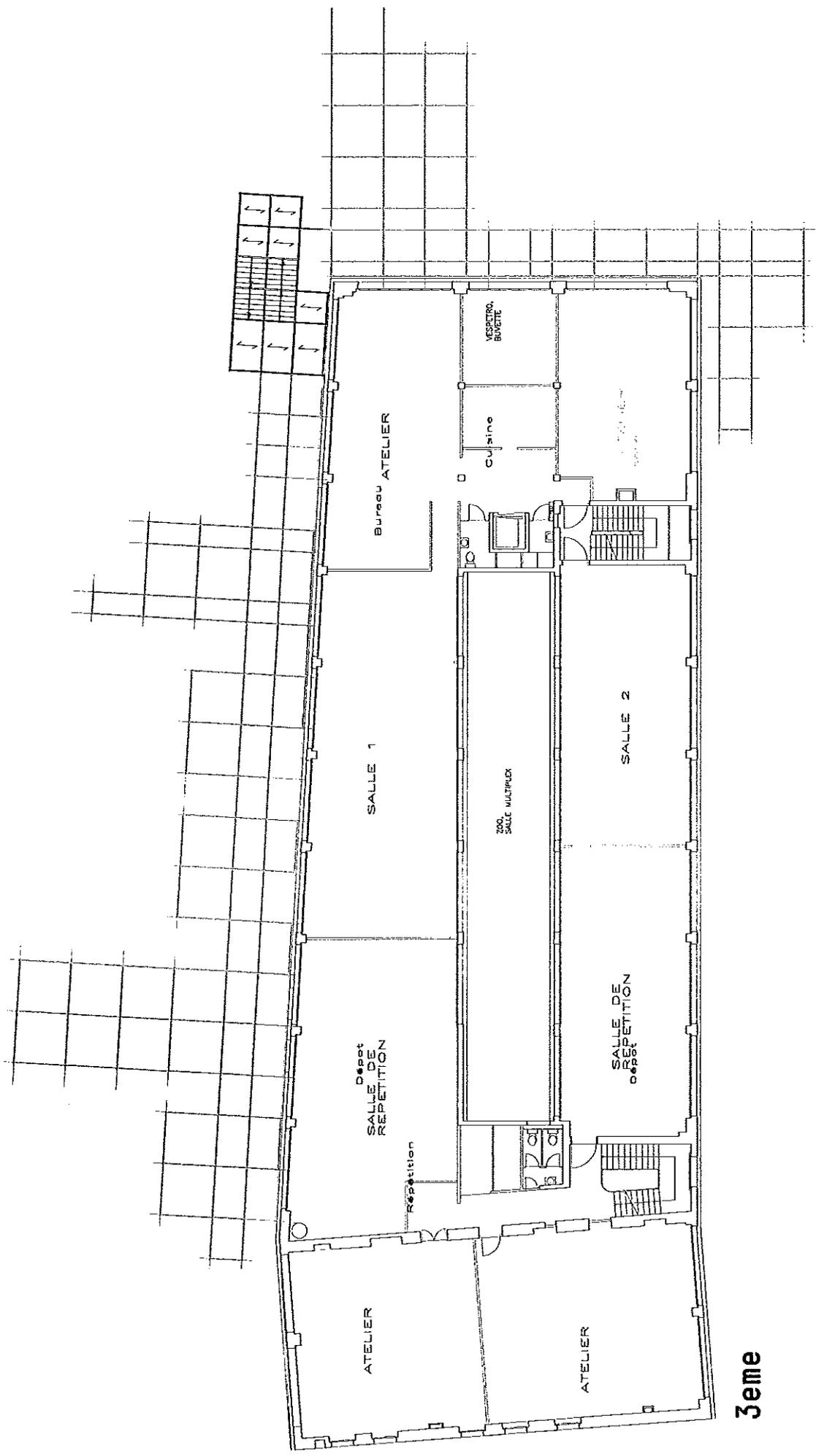




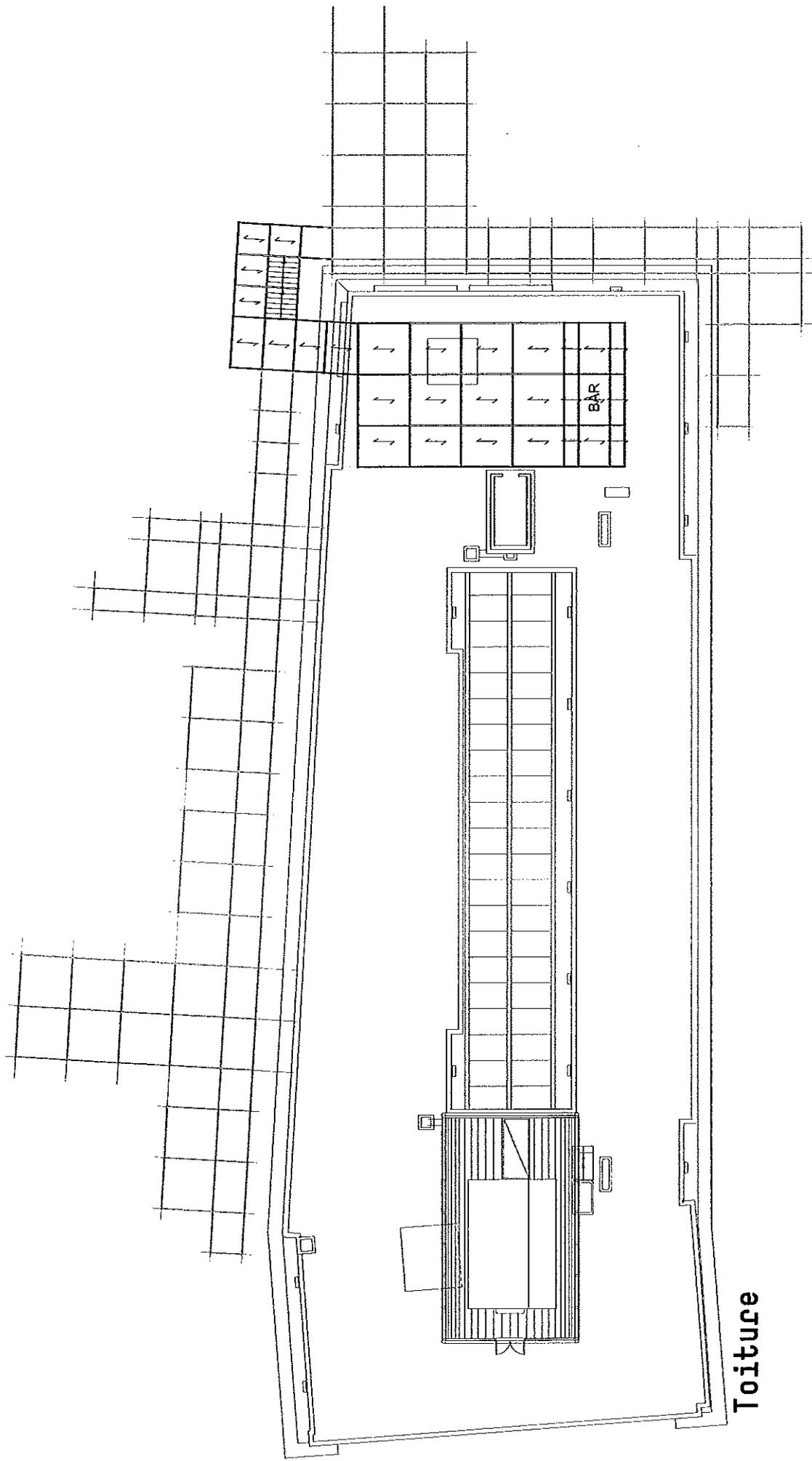
1er



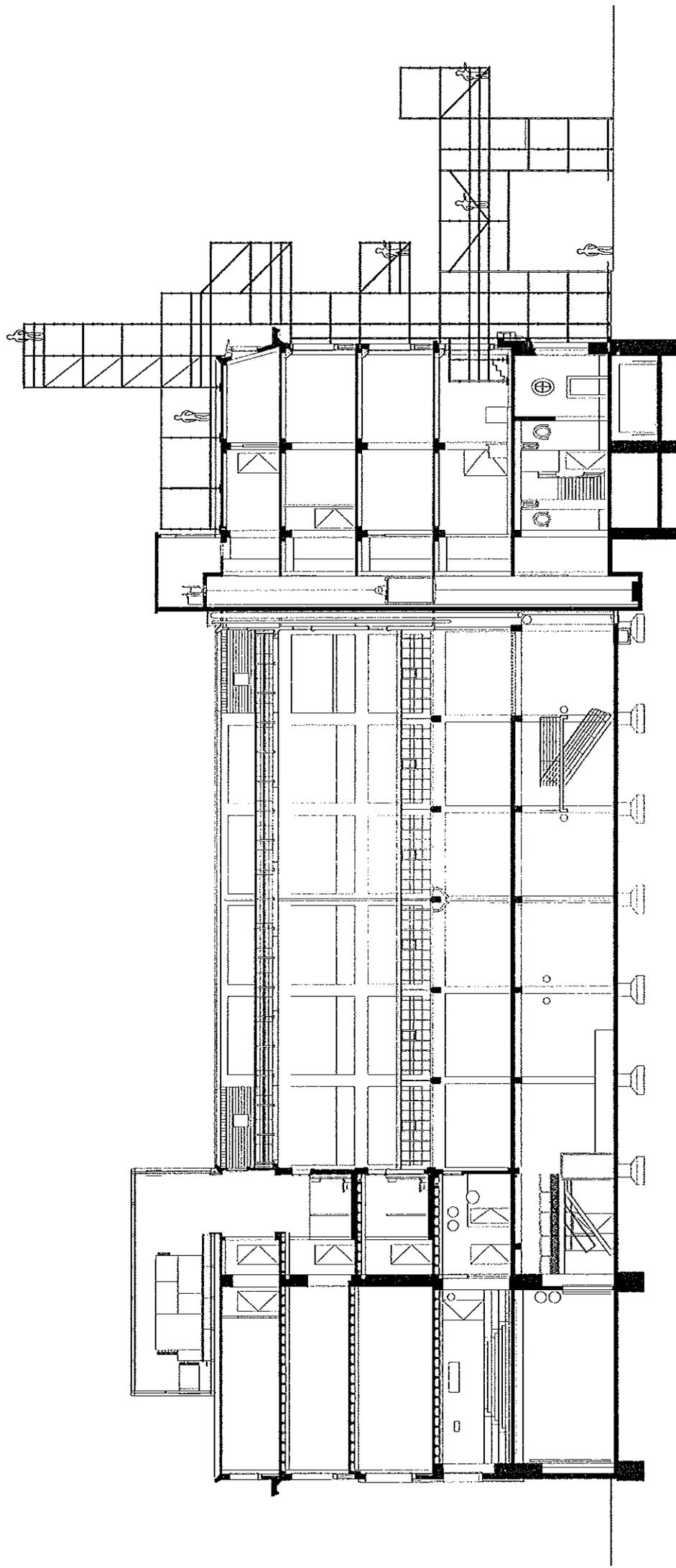
2eme

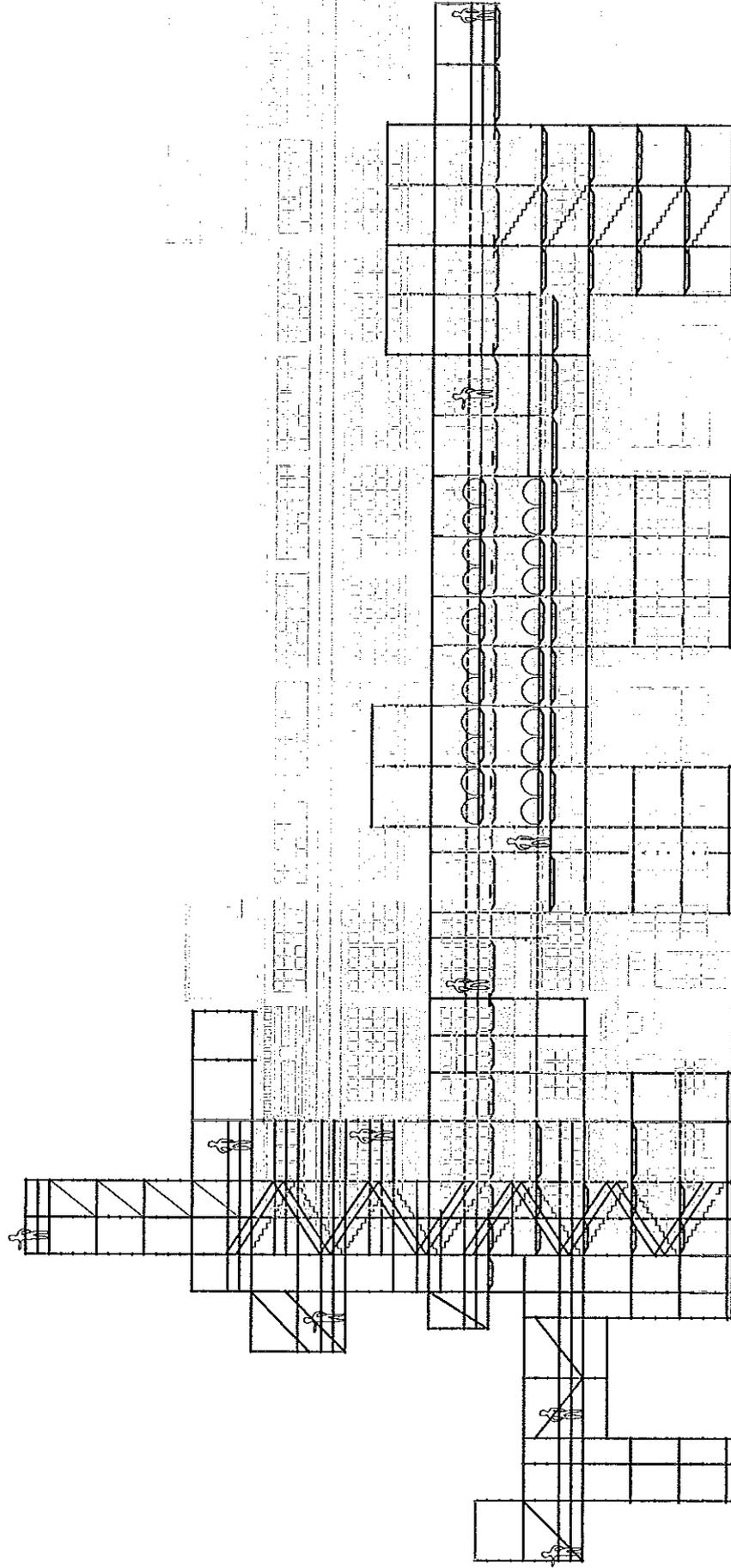


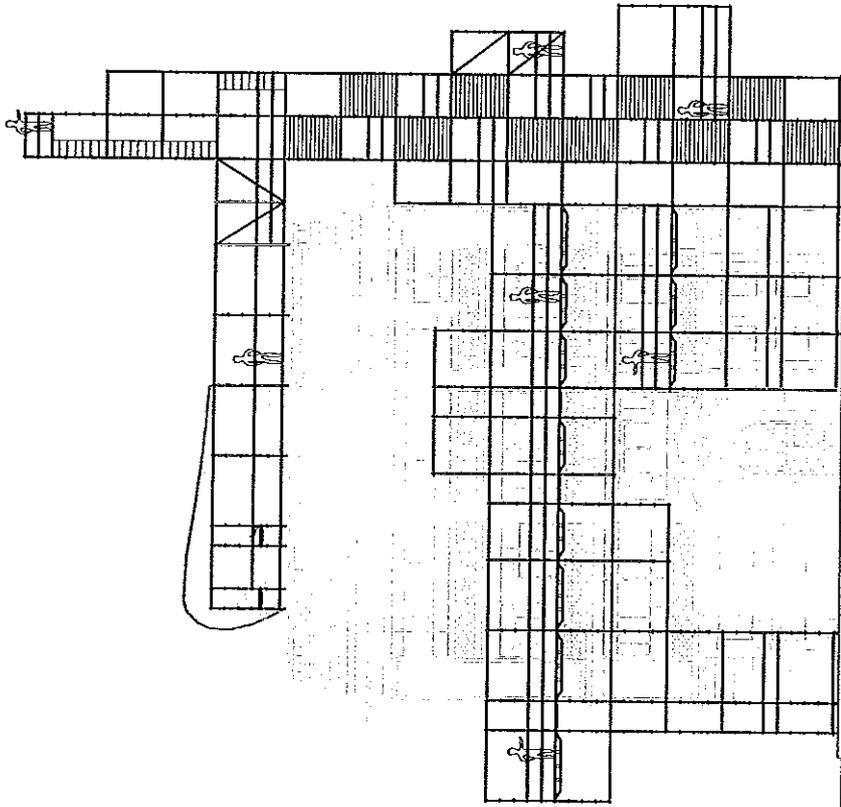
3eme

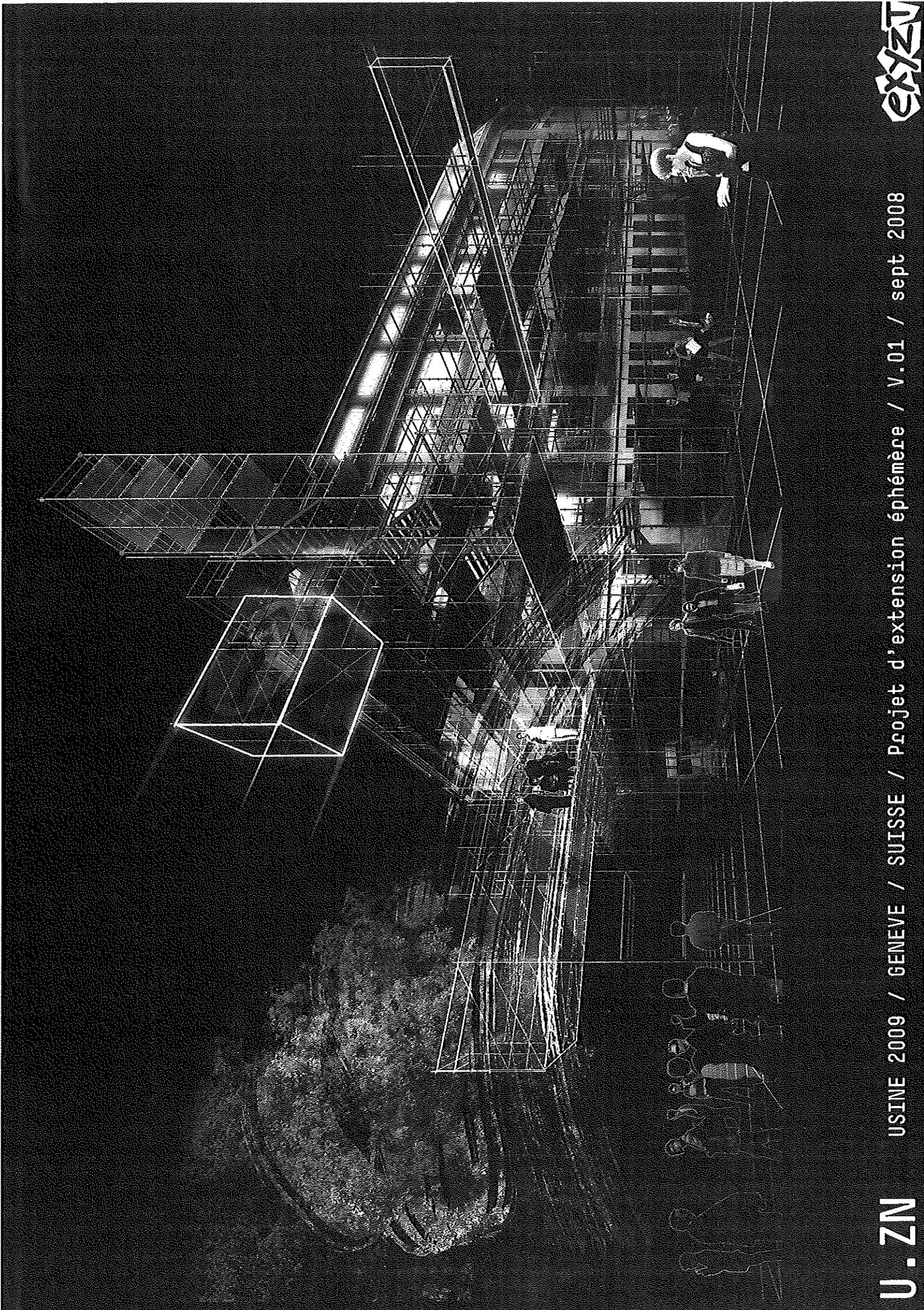


Toiture





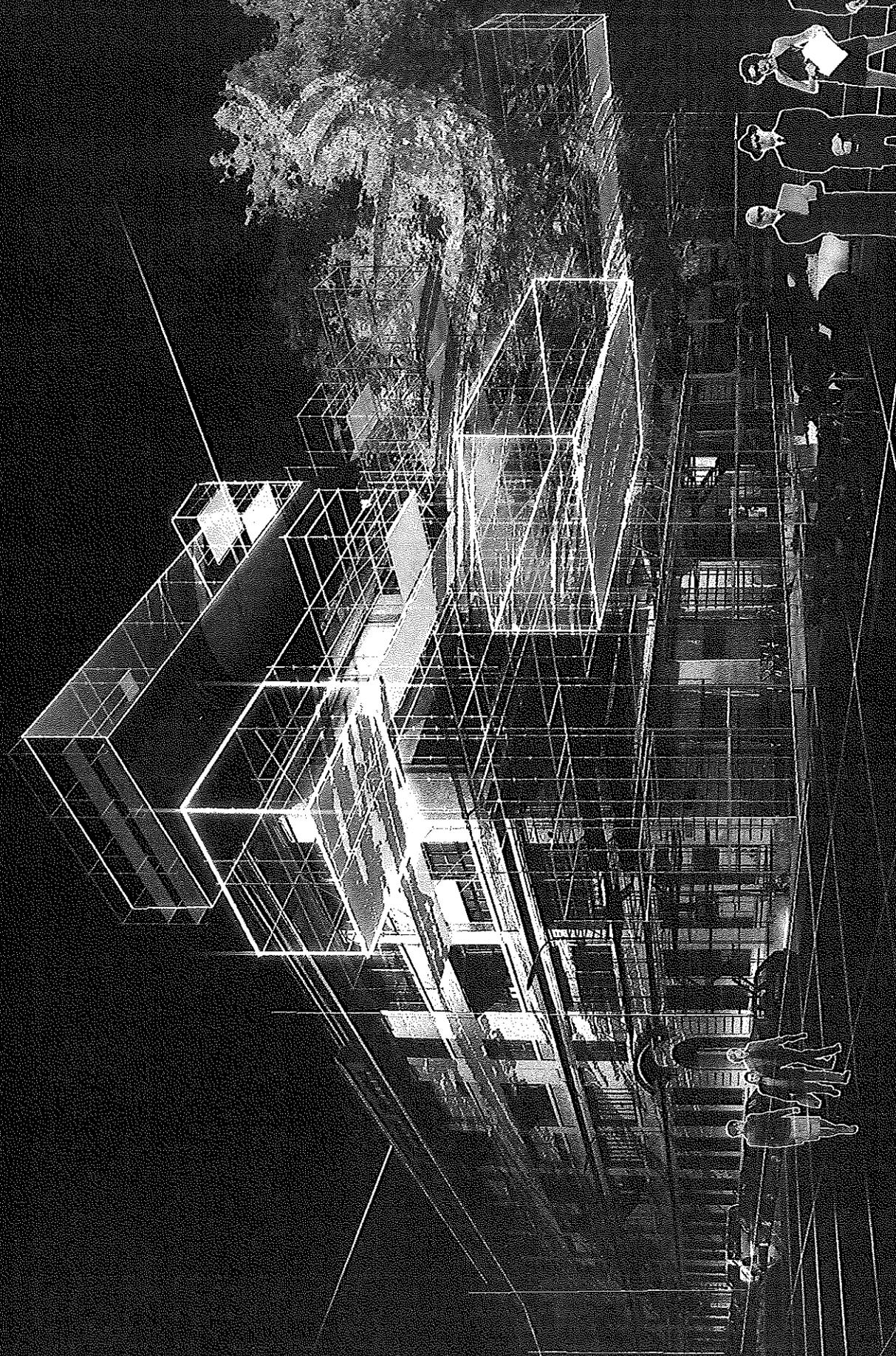




U.ZN

USINE 2009 / GENEVE / SUISSE / Projet d'extension éphémère / V.01 / sept 2008

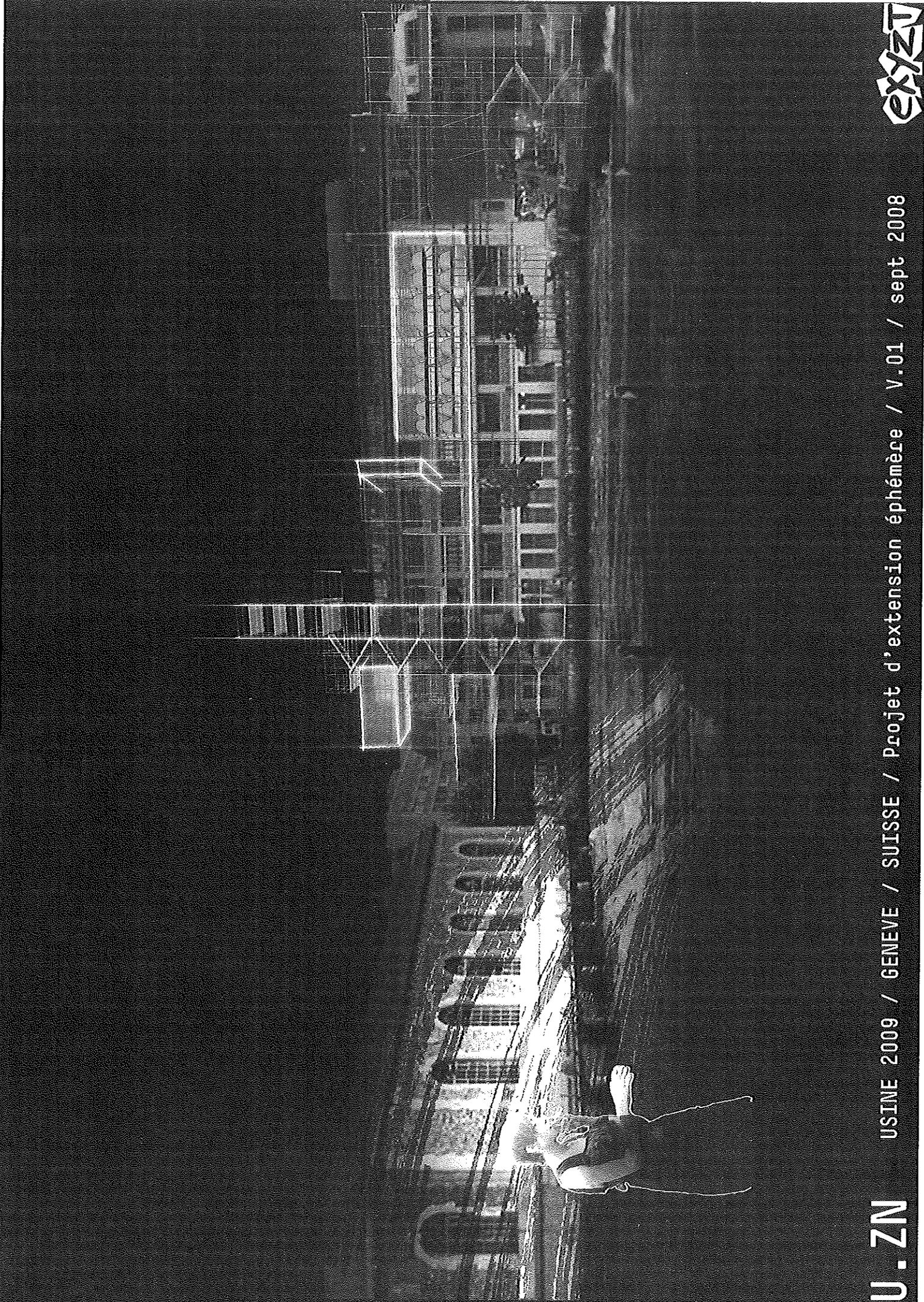
exxxtv



U. ZN

USINE 2009 / GENEVE / SUISSE / Projet d'extension éphémère / V.01 / sept 2008

exxzo



U-ZN

USINE 2009 / GENEVE / SUISSE / Projet d'extension éphémère / V.01 / sept 2008



L'USINE

U.ZN / Installation Exyzt / Usine / Septembre-Octobre 2009

Budget Prévisionnel

Type	Nature	Emetteur	Détail	Qtité	P.U.	Montant HT	TVA	Montant TTC
Honoraires								
Honoraires exyzt	Hono	Exyzt	Conception (j/h)	20	775	15500	3038	18538
	Hono	Exyzt	Conception (j/h)	20	775	15500	3038	18538
	Hono	Exyzt	Conception (j/h)	20	775	15500	3038	18538
Total						46500	9114	55614
Installation								
Structure	Ingénierie	Layher	Note de calcul structure	1	2325	2325	176.7	2501.7
	Location	Layher	Structure échafaudage (T)	45	555.56	25000.2	1900.02	26900.2152
	Transport	Car go Location	Transport 1T	45	88.89	4000.05	304.004	4304.0538
	Main d'oeuvre	Layher	Montage / Démontage (T)	45	930	41850	3180.6	45030.6
Total						73175.25	5561.32	78736.569
Habillage	Achat	Sm bois	Bois de coffrage + panneaux	1	12000	12000	912	12912
	Visserie	Plateforme du bâtiment	Visserie + petit matériel	1	1500	1500	114	1614
	Main d'oeuvre	Exyzt	Montage bois (j/h)	60	250	15000	1140	16140
Total						28500	2166	30666
Habillage	Achat	Hexis	Bâche de façade (m2)	400	23.25	9300	706.8	10006.8
	Achat	Azur Scénic	Tendeur + kaboliclic	1000	3.1	3100	235.6	3335.6
	Main d'oeuvre	Exyzt	Montage (j/h)	40	250	10000	760	10760
Total						22400	1702.4	24102.4

Habillage	Achat	Bâche thermorétractable	Bâche de façade (m2)	400	15.5	6200	471.2	6671.2
	Achat	RS concept	Structure coque thermorétractable	1	3875	3875	294.5	4169.5
	Achat	Fixation	Matériel de fixation thermo	1	1550	1550	117.8	1667.8
	Main d'oeuvre	Exyzt	Montage thermo (j/h)	40	310	12400	942.4	13342.4

Total		24025	1825.9	25850.9
--------------	--	-------	--------	----------------

Electricité	Location	Ligne élec	Ligne + biplit + plug	1	4000	4000	304	4304
	Location	petit matériel	Domino + connectique	1	1000	1000	76	1076
	Main d'oeuvre	Exyzt	Montage élec (j/h)	40	250	10000	760	10760

Total		15000	1140	16140
--------------	--	-------	------	--------------

Lumière	Achat	Plateforme du bâtiment	Tube néon type chantier	200	3.5	700	53.2	753.2
	Achat	Light UP	Eclairage LED par 30	20	350	7000	532	7532
	Achat	Plateforme du bâtiment	Gélule + Hublot étanche	100	12	1200	91.2	1291.2
	Achat	Informatique	Contrôleur DMX	1	350	350	26.6	376.6
	Achat	Elec	Câbles + connecteurs	1	750	750	57	807

Total		10000	760	10760
--------------	--	-------	-----	--------------

Plomberie	Achat	Plateforme du bâtiment	Tuyau + connectique	1	1162.5	1162.5	88.35	1250.85
	Achat	Plateforme du bâtiment	Robineterie + lavabo	1	1162.5	1162.5	88.35	1250.85
	Main d'oeuvre	Exyzt	Montage elec (j/h)	40	250	10000	760	10760

Total		12325	936.7	13261.7
--------------	--	-------	-------	----------------

Petit matériel	Visserie	Plateforme du bâtiment	Visserie + petit matériel	1	2325	2325	176.7	2501.7
Toiture	Achat	CTN	Bâche cristal de rétroprojection	1	3875	3875	294.5	4169.5
	Achat	Azur Scénic	Kabliclic (tendeurs + crochets)	500	2.33	1165	88.54	1253.54
Graphisme	Achat	Directeur général	Adhésif découpe	100	77.5	7750	589	8339
table	Achat	Directeur général	Marquage et T-shirt	100	31	3100	235.6	3335.6
	Main d'oeuvre	Directeur général	Pose et assemblage	15	310	4650	353.4	5003.4

Total		22865	1737.74	24602.74
--------------	--	-------	---------	-----------------

Vidéo / Interaction / Programmation

Vidéo	Location	Lumens 8	3 vidéos projecteurs 10000 lumens / 15 jours	15	2000	30000	2280	32280
	Location	Lumens 8	10 vidéoprojecteurs 3500 lumens / 15 jours	15	666.67	10000.05	760.004	10760.0538
	Location	Lumens 8	Régie vidéo	1	3000	3000	228	3228
	Mise en place	Lumens 8	Système d'accroche + protection vidéoprojecteur	10	0	0	0	0
Electricité	Location	Exyzt	Rallonges / Boîtier / Multiprise	1	387.5	387.5	29.45	416.95
	Location	Usine	Speakers 100Watts	6	310	1860	141.36	2001.36
	Location	Usine	Ampli sono 6 channels	1	775	775	58.9	833.9
	Location	Usine	Platine Technics + mixette	1	775	775	58.9	833.9

Total	46797.55	3556.61	50354.1638
--------------	----------	---------	-------------------

Activation / désactivation

Evenement ouverture / fermeture	Location	Exyzt	Dispositif vidéo	1	775	775	58.9	833.9
	Location	Exyzt	caméra live	1	775	775	58.9	833.9
	Main d'oeuvre	Exyzt	Mise en place	10	387.5	3875	294.5	4169.5
	Prestation	Exyzt	Prestation audio visuelle	2	3875	7750	589	8339

Total	13175	1001.3	14176.3
--------------	-------	--------	----------------

Logistique

Transport	Transport	Car go Location	Véhicules / jour	20	186	3720	282.72	4002.72
	Transport	Essence + péage	Aller / retour Paris-Genève	6	232.5	1395	106.02	1501.02
	Transport	SNCF	Aller / retour Paris-strasbourg	30	232.5	6975	530.1	7505.1
	Per diem	Exyzt	Per diem	200	10	2000	152	2152
	Hébergement	Hôtel	Nuit (sleeping Usine)	30	0	0	0	0

Total	14090	1070.84	15160.84
--------------	-------	---------	-----------------

Entretien	Nettoyage	Usine	Nettoyages pour 2 mois	16	250	4000	304	4304
	Sécurité	Usine	jours durant 2 mois	60	200	12000	912	12912

Total	16000	1216	17216
--------------	-------	------	--------------

Sous total 1	376641.6128
---------------------	--------------------

Communication / Promo

communication / promo	Programme papier	Usine	Programme	10000	0.3	3000	228	3228
	Promo internet	Usine	Présence sur la toile, site internet	1	4000	4000	304	4304
	Affichage	Usine	Affiches + affichage	5000	0.7	3500	266	3766
	Flyers	Usine		3000	0.85	2550	193.8	2743.8

Total				13050		991.8		14041.8
--------------	--	--	--	-------	--	-------	--	----------------

Programmation

	Exposition	Usine	Exposition- performances	1		27'800	2112	29'912
	Concerts	Cave 12	Concerts	10	1200	12000	912	12912
	Concerts	PTR	Concerts	6	708.33	8500	646	9146
	Animation	Moloko	Spectacles, concerts, dj's	0	0	0	0	0
	Atelier	Le Poulpe et Usine	Sérigraphie	1	800	800	60.8	860.8
	Exposition	Azzuro Matto	Expo photo	1	0	0	0	0
	Théâtre	Théâtre de l'Usine, Terrasse du troc	Théâtre	4	600	2400	182.4	2582.4
	Performances	Cheveu sur la soupe + Usinécamis	Poésie, lectures, performances	5	200	1000	76	1076
	Animation	Association Pro-Coulouvrenière	Animation	4	500	2000	152	2152
	Spectacles	Stéphanie Gautier	cirque, danse perfo, dj	20	500	10000	760	10760
	Animation	UECA		8	0	0	0	0
	Exposition	Forde	exposition	5	5000	25000	1900	26900
	Atelier	Akinetik	Tatouage	1	1000	1000	76	1076
	Radio internet	Radio Usine	Radio internet	1	0	0	0	0
	Reportages	Lachaine	reportages audio et vidéo	1	1000	1000	76	1076
	Animation	Maison de quartier de la Jonction	Animation socio-culturelle	1	0	0	0	0

	Cinéma	Sputnik	Projections	20	49.2	9840	747.84	10587.84
	Multimédia	Asso des VJ's de Genève	Performances multimédias	6	500	3000	228	3228
	Performances	Exineo	Performances artistiques	6	2000	12000	912	12912
	Performances	Greta Gratos	Musique, chant, théâtre, activisme	5	200	1000	76	1076
	Théâtre	Albane Schlechten	Pièce	1		3010	228.76	3238.76

Total						120'350	9145.8	129'496
--------------	--	--	--	--	--	---------	--------	----------------

Publication

	Ouvrage	Usine	Brochure reliée quadricolor et noir/blanc	2000		23250	1767	25017
--	---------	-------	---	------	--	-------	------	-------

Sous total 2								168'555
---------------------	--	--	--	--	--	--	--	----------------

	Divers							5008
--	--------	--	--	--	--	--	--	------

Grand Total (ST1 + ST2+ Divers)								550'204
--	--	--	--	--	--	--	--	----------------

Plan de Financement

Organisme	Montant
Loterie romande	100'000
Pro Helvetia	15'160
Ville de Genève	300'000
Usine	35'044
DIP	100'000
Total	550'204